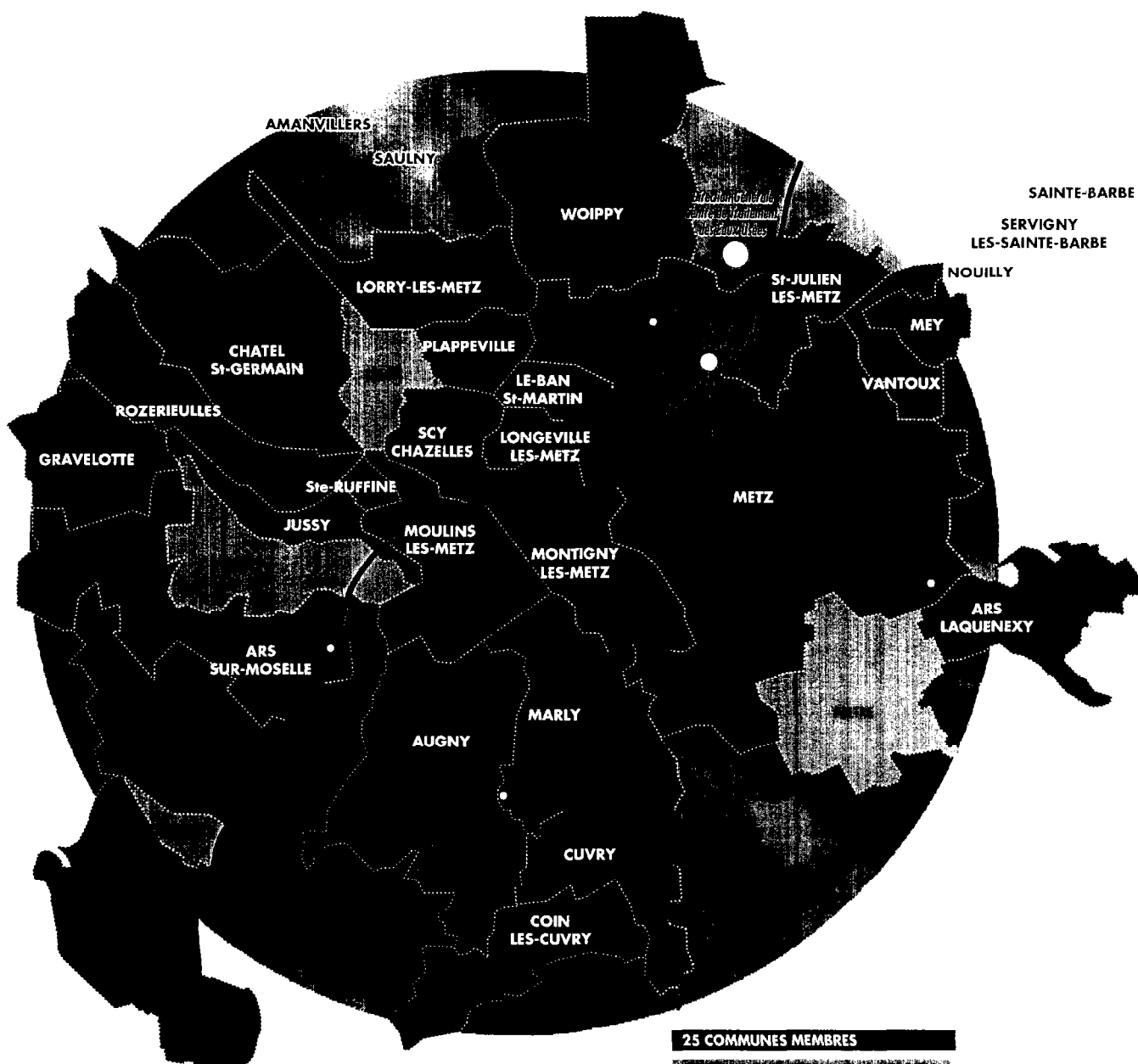


SIVOM

de l'agglomération messine



25 COMMUNES MEMBRES

5 COMMUNES CLIENTES

Président : Jean-Claude THÉOBALD, Maire de Moullins-lès-Metz

Directeur général Alain LERICHE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE

Nouveau Port de Metz - 57050 METZ - Tél. 03 87 34 40 00 - Fax. 03 87 3198 31

LE SIVOM DE L'AGGLOMERATION MESSINE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La plus importante structure de coopération intercommunale 1

- L E c o M I T É s Y N D I C A L 2

Protéger l'environnement et assurer la salubrité publique

- . L'ASSAINISSEMENT 3
- . LE TRAITEMENT DES DÉCHETS 3
- . L'ORGANIGRAME DES SERVICES 4

ASSAINISSEMENT-ÉPURATION

1000 km d'égoûts et 100 ouvrages annexes. 5

- ⊕ INVENTAIRE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT 6

Le Centre de traitement des eaux usées et pluviales. . 7

. LA SITUATION INITIALE

- La filière de l'eau. 7
- La filière des boues. 7
- La valorisation agricole 7

. L'EXTENSION-MODERNISATION

- Les débits en eaux brutes : traiter même la pluie 8
- Les pollutions en eaux brutes : éliminer l'azote et le phosphore. 9
- Les normes de rejet 10
- Lestravaux 11

L'ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DU REJET

SCHÉMA DE PRINCIPE DU CENTRE DE TRAITEMENT

PLAN DE MASSE DU CENTRE DE TRAITEMENT

Le coût de la collecte et de l'épuration. 12

TRAITEMENT-VALORISATION DES DÉCHETS

L'usine d'incinération des déchets

- . LE PROCESSUS DE TRAITEMENT 13
- . LA VALORISATION DES SOUS-PRODUITS 14

Vers un centre moderne de valorisation énergétique

- . UNE NOUVELLE UNITÉ D'INCINÉRATION 16
- . UN CENTRE DE TRI ET DE VALORISATION MATIÈRES 16
- . UNE PROCÉDURE LONGUE ET COMPLEXE 17
- PLAN DE SITUATION DU PROJET

Le réseau intercommunal de déchetteries 18

Le coût du traitement des déchets 18

- ⊕ BILAN D'EXPLOITATION DES DÉCHETTERIES 19

ANNEXE : LEXIQUE

LE SIVOM DE L'AGGLOMERATION MESSINE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La plus importante structure de coopération intercommunale de Moselle

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de l'Agglomération Messine a été créé en 1973, par transformation du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération Messine (SIAAM), lui même constitué en 1967 (ce faisant, la compétence du traitement des ordures ménagères était ajoutée).

A sa création, le SIVOM comptait 12 communes membres. Il en réunit actuellement 25, et rassemble 210 000 habitants. A cet égard, le SIVOM est la plus importante structure de coopération intercommunale de Moselle.

Les Conseils municipaux de 4 autres communes (Lessy, Vaux, Dornot et Peltre) se sont prononcés pour l'adhésion au SIVOM. Avant que leurs réseaux d'assainissement ne soient à niveau, ces communes restent en instance d'intégration.

En outre, quelques communes (Amanvillers, Nouilly, Sainte-Barbe, Saulny, Servigny-lès-Sainte-Barbe) sont clientes du SIVOM qui, selon des modalités contractuelles, accepte leurs eaux dans ses réseaux et les épure.

Sous l'impulsion de son président, M. Jean-Claude THÉOBALD, maire de Moulins-lès-Metz, le syndicat est géré par un Comité de Délégués désignés par les Conseils municipaux des communes associées. Cette assemblée compte actuellement 80 membres.

Les décisions du Comité sont préparées par le Bureau syndical. Celui-ci est formé de représentants de chaque commune membre, soit le Président et 26 vice-présidents.